

D.G.F-OI

32 rue du Général de Gaulle
97438 Sainte-Marie
Email : contact@dgf.re
Tel : +262 692 09 36 36



PROCEDURE D'EXAMEN TITRE DE NIVEAU 4 AGENT D'ASSISTANCE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES TRANSPORTS

1. UNITE DE CERTIFICATION :

4 épreuves différentes ont été créées pour évaluer les compétences du candidat dans les conditions les plus réalistes possibles :

Sélection des jurys :

Nombre de personnes composant le jury

Composé de 50% d'employeur/ salarié la mixité peut être imposé

3 personnes au minimum hors VAE : 1 président et deux jurys employeur et employé

Qualité du Président de jury et mode de désignation

Il sera obligatoirement un professionnel employeur de la formation en activité et ayant 3 ans d'expérience minimum dans sa fonction. Et n'ayant pas intervenu au cours de la formation

Qualité de jury et mode de désignation

Ils sont tous professionnels de la sécurité et de la formation en activité, employeur ou salariés titulaire d'une des qualifications suivantes et n'ayant pas intervenu au cours de la formation

1 ou 2 Directeur de centre de formation

1 ou 2 responsables de formation

1 ou 2 formateur titulaire de la qualification et n'ayant pas intervenu au cours de la formation.

Examen :

Pour l'examen relatif au titre de niveau 4 d'Agent d'Assistance aux Personnes en Situation de Handicap dans les Transports.

Les épreuves se déroulent en situation la plus réelle possible, un plateau technique composé de reconstitution d'un moyen de transport est nécessaire, (rangs de sièges « bus, avion etc.).

Une épreuve pratique avec utilisation de moyens d'assistance (fauteuil de transport, fauteuil de confort, chaise de transfert, planches de glissement, lève-personne etc.). utilisation cohérente du matériel d'assistance « contrôle du matériel, propreté du matériel », **le candidat est validé sur ce module lorsqu'il a effectué tous les contrôles et mis en conformité son matériel si nécessaire.**

Une épreuve théorique individuelle de contrôle de connaissance sur la totalité du programme de formation (questions ouvertes et question à choix unique) pour être validé le candidat doit obtenir **une note égale ou supérieure à 12/20**, si la note est inférieure à 12 et supérieure à 8/20, le candidat pourra se représenter à une nouvelle session, si le candidat obtient une note inférieure à 8/20 le candidat devra suivre à nouveau la formation du module échoué.

Une épreuve d'accueil d'accompagnement, d'assistance, d'installation et compte rendu d'une personne en situation de handicap. **Le candidat est validé sur ce module lorsque tous les items** (-tient compte des capacités du client-passager-reste à l'écoute-Explique les démarches administratives, d'enregistrement pour le voyage-Explique les démarches et les différents contrôles-Planifie son parcours-réalise un transfert respectant la sécurité du client -passager -réalise un transfert du client-passager qui préserve sa santé- installe un client -passager pour son confort-rend compte) **sont correctement effectués.**

Une épreuve de mise en situation métier contextualisée en face à face avec un client-passager demandant une assistance, **le module est validé lorsque le candidat** : (Questionne le passager sur sa ou ses destinations, Donne des consignes aux passager en fonction de son statut (lors du contrôle réponde aux questions des services de l'Etat si nécessaire). Prépare son parcours et explique au passager les éventuels obstacles ou difficultés risquant de se présenter.

Une épreuve de technique de transfert et d'installation d'un passager en situation de handicap. Mise en situation métier transfert d'une personne d'un point de départ au point d'arrivé. **Le module est validé lorsque** le candidat (Questionne le passager sur ses possibilités, Donne des consignes aux passager en fonction de son statut, Donne des consignes à son partenaire si nécessaire, Enlève ou fait enlever les éléments pouvant gêner le transfert, Utilise l'aide technique appropriée à bon escient, -Donne des consignes aux passager en fonction de son statut, Le candidat se rapproche de la personne, Utilise la force des cuisses, Assure les prises, N'effectue pas de torsion lors du transfert, Fait participer le client-passager en fonction de ses possibilités, Ne porte pas)

Une épreuve de communication et compte rendu, lors de la mise en situation, **le candidat est validé** lorsque pendant toute la partie de mise en situation, (**il rend compte** à chaque étape en utilisant le PDA et/ou l'émetteur récepteur et qu'il jalonne à chaque étape de la situation, il doit s'exprimer en anglais en informant si nécessaire le passager des étapes du transfert), **il est capable de désamorcer un conflit** et propose des solutions.

Le représentant du certificateur D.G.F-OI interviendra impérativement pour la validation. L'OF

Pour servir ce que de droit

Fait en 2 Exemplaires originaux à Ste MARIE

Le Certificateur

D.G.F-OI,

Nom : Carolle GUISET

Signature et cachet

L'OF

NOM

Signature et cachet

(Précédé de la mention lu et approuvé, bon pour accord

